



## SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT – COMPTE ADMINISTRATIF 2019

### SYNTHESE

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal, le Compte administratif 2019 du service eau et assainissement se solde avec les résultats suivants :

	Résultats de clôture 2018	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2019	Résultats de clôture 2019
SECTION D'EXPLOITATION	866 918,77	258 750,61	196 828,78	804 996,94
SECTION D'INVESTISSEMENT	91 249,39		-142 225,92	-50 976,53
<b>TOTAL</b>	<b>958 168,16</b>		<b>54 602,86</b>	<b>754 020,41</b>

#### SECTION D'EXPLOITATION

**. DEPENSES – Prévisions 874 808.16 € - Réalisations 82 965,66 €**

Les charges à caractère général s'élèvent à 4 145.04 € dont 3131,97 € pour la cotisation au SIDESA et les honoraires pour assistance à maître d'ouvrage, 720 € de maintenance et 293.07 € d'indemnités au comptable public. Les charges financières pour le remboursement des intérêts d'emprunt s'élèvent à 47 065.52 € et les dotations aux amortissements à 31 752€.

**. RECETTES – Prévisions 874 808.16 € - Réalisations 279 791,44 €**

Les recettes sont produites par les redevances eau et assainissement facturées aux abonnés et reversées à la commune par le concessionnaire, la Société Véolia, soit 152 520.76 € pour la vente d'eau et 127 270.66 € pour l'assainissement.

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

**. DEPENSES – Prévisions 1 249 134 € - Réalisations 470 135,84 €**

. Le remboursement du capital des emprunts est de 73 416.80 € ; 16 930.93 € ont été réglés pour les frais d'études sur le réseau d'eau potable. Pour les travaux de remplacement des canalisations d'eau potable rue d'Haussez et rue Brossolette, la somme dépensée s'élève à 345 922.11 €

Les opérations d'ordre d'intégration des subventions sont de 33 866 €

**. RECETTES – Prévisions 1 249 134 € - Réalisations 327 909.92 €**

A l'excédent de fonctionnement capitalisé de 258 750.61 €, s'ajoute une opération d'ordre de transfert de 31 752 €.

En opération réelle, on trouve une somme de 3541.31 € de subvention pour le solde des travaux de la rue du 8 Mai 1945 ainsi que 33 866 € d'avance de subvention de l'Agence de l'Eau.

L'excédent global de clôture 2019 de 754 020.41 € permet d'envisager un autofinancement important pour l'autofinancement des investissements pour les années 2020 et suivantes.

A Saint-Saëns, le 21 février 2020

